CABESTAN FORMATION
LA FORMATION VRAIMENT PROFESSIONNELLE

Formation Responsabilité civile et pénale de l'employeur | 1 jour

Code module : 246 - **Version :** 2

Durée : 1 jour (7 heures)
Composition du groupe : De 1 à 12 personnes
Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :
- ⊗ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ⊗ Inter présentiel
- ⊗ Inter en classe distancielle

Public : Dirigeants, Services RH et Sécurité

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :
- Connaître les enjeux de la responsabilité de l'employeur
- Maîtriser les principales actions permettant de limiter les risques

Méthodes pedagogiques :
- Réflexion et apports théroriques du formateur
- Travail d'échange sous forme de réunio-discusson
- Etudes de cas
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situtations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :
- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :
- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :
- Avocat, CV sur demande

Suivi de formation :
- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :
- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :
- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Cette formation sur les risques civils et pénaux, animée par un avocat, est essentielle pour un employeur ou un DRH car elle permet de comprendre les responsabilités légales de l'entreprise, notamment en matière de sécurité, de harcèlement, de discrimination, et de conformité réglementaire.
Cette sensibilisation aide à prévenir des litiges coûteux, à gérer ses priorités, à réduire les risques de condamnations et à garantir la mise en place de bonnes pratiques qui protègent à la fois l'organisation et ses collaborateurs.
En cas de litige, connaître ses obligations légales permet d'anticiper et de gérer efficacement les situations, minimisant ainsi les conséquences juridiques et financières.

PROGRAMME

1- Notions de base sur la sécurité
- Accidents du travail, trajet, maladies professionnelles, pollutions : de quoi parle-t-on ?
- Le cadre réglementaire HSE
- Les exigences essentielles

2- La responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité
- La réparation des accidents et des maladies
- L'obligation de résultat et la faute inexcusable de l'employeur
- La responsabilité pénale
- Les différentes infractions et délits
- La responsabilité pénale de la personne physique : les principes de la délégation de pouvoir
- Les sanctions
- Illustration par des cas de jurisprudence

3- Les thèmes sensibles en matière de responsabilité
- L'obligation d'organisation de la sécurité
- Le fonctionnement du CSE et la commission SSCT
- L'évaluation des risques et le document unique (DUERP)
- La planification de la prévention : bilan et le programme annuels de prévention
- La surveillance médicale des salariés
- Les formations à la sécurité des salariés
- La gestion de la sécurité lors d'opérations réalisées par les entreprises extérieures
- Les lieux de travail, les équipements de travail et équipements de protection individuelle, le risque chimique